

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

Joint CTF-SCF/17/6

17 mai 2017

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF

Washington

17 juin 2017

Point 6 de l'ordre du jour

INITIATIVE SPÉCIALE « ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE » :

RAPPORT ANNUEL 2017 ET PLAN DE TRAVAIL 2018

(RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document JOINT CTF-SCF/TFC.17/6, intitulé *Initiative spéciale « évaluation et apprentissage » : rapport annuel 2017 et plan de travail 2018*, le Comité conjoint CTF-SCF se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative au cours de l'exercice 2017 et des plans de travail pour l'exercice 2018.

Le Comité conjoint a fait part de ses réactions et de ses observations relatives au plan de travail, qui seront pris en compte à mesure que le plan de travail sera exécuté.

1. Introduction et contexte général

1. L'Initiative évaluation et apprentissage des CIF a pour objet de :
 - recenser régulièrement les faits et les acquis pour éclairer les activités en cours des CIF dans un délai raisonnable lorsqu'il est encore temps de procéder à des mises au point ; et
 - faire ressortir les éléments et enseignements précieux tirés de l'expérience pour guider les investissements actuels et futurs dans l'action climatique.
2. Avec l'aide du spécialiste principal en évaluation et apprentissage de l'Unité administrative des CIF, le Groupe consultatif a élaboré un Plan d'activité¹ pour l'Initiative triennale d'évaluation et apprentissage approuvée par le Comité conjoint CTF-SCF (TFC) en juin 2016. Ce document constitue le premier Rapport annuel de l'Initiative évaluation et apprentissage : il fait ressortir l'état d'avancement des travaux et les résultats obtenus à ce jour dans le cadre du Plan de travail de l'exercice 2017, et présente un Plan de travail et un budget pour l'exercice 2018.

2. Synthèse des thèmes d'apprentissage prioritaires

2.1. Changements aux effets transformateurs

3. Un Partenariat d'apprentissage sur les changements aux effets transformateurs a récemment été mis en place, réunissant 20-30 parties prenantes des CIF et des acteurs extérieurs. Ce Partenariat constitue une communauté d'apprentissage de base qui élabore et expérimente conjointement des définitions et des théories de changement applicables aux changements aux effets transformateurs dans le cadre des CIF. Il a notamment organisé un premier atelier d'apprentissage en juin 2017 ainsi que des échanges virtuels et des ateliers de suivi. Ce groupe travaille également avec des évaluateurs pour concevoir ensemble et éclairer un examen du portefeuille de projets ainsi que des études d'évaluation, et apportera son concours à l'interprétation des premiers résultats et de leur pertinence pour les CIF et au-delà. Les principaux produits de cette activité au cours de l'exercice 2018 seront notamment de nouveaux ateliers d'apprentissage, des théories du changement applicables aux changements aux effets transformateurs au sein des CIF, un examen du portefeuille de projets, des rapports de recherche approfondis, et la mise en chantier d'un rapport ultime de synthèse résumant les éléments probants disponibles sur les changements aux effets transformateurs avec des recommandations sur les interventions à venir. Ce rapport sera disponible d'ici décembre 2018, et des activités préliminaires de diffusion et de dialogue sont prévues tout au long de l'exercice 2018.

¹ Joint CTF-SCF/16/5, *Initiative spéciale évaluation et apprentissage : plan d'activité*, mai 2016.

2.2. Investissements du secteur privé

4. Le partenariat d'apprentissage sur les changements aux effets transformateurs comporte une importante dimension relative aux contributions apportées par les CIF à la transformation des marchés – considérée ici comme l'instauration de marchés à vocation commerciale viables – au niveau des principaux secteurs, pays et régions. Une évaluation des modèles et des systèmes de financement d'entreprises du domaine forestier dans le cadre du programme d'investissement forestier (FIP), axée particulièrement sur des entreprises de diverses tailles et catégories du secteur privé, a été lancée au cours de l'exercice 2017 et produira des résultats tout au long de l'exercice 2018. L'Appel à propositions d'évaluation et d'apprentissage a donné lieu à plusieurs activités axées sur le thème des investissements du secteur privé.

2.3. Participation des acteurs locaux et effets positifs

5. L'élaboration d'un document d'orientation sur l'évaluation de la participation des acteurs locaux dans le cadre des CIF a bien commencé au cours de l'exercice 2017, avec notamment une démarche pluridimensionnelle consistant en une évaluation globale complétée par des activités d'évaluation et d'apprentissage plus limitées et plus ciblées sur des thèmes précis. Cette activité sera approfondie et poursuivie au début de l'exercice 2018, en assurant la participation d'un vaste éventail de parties prenantes à sa conception et à sa réalisation, conformément aux principes d'évaluation et d'apprentissage axés sur la participation du public. Plusieurs activités d'évaluation et d'apprentissage démarrées au cours de l'exercice 2017 et prévues pour l'exercice 2018 analysent les diverses dimensions de ce thème de la participation des acteurs locaux. L'Appel à propositions a également donné lieu à des activités d'évaluation et d'apprentissage axées sur la demande dans le cadre de ce même thème.

2.4. Conception et mode de fonctionnement des CIF

6. L'approche-programme des CIF – caractéristique exceptionnelle et fondamentale de leur modèle d'activité – a été une importante priorité de l'Initiative évaluation et apprentissage dans le cadre de l'évaluation de ce thème d'apprentissage sur la conception et le mode de fonctionnement des CIF. Une évaluation de l'approche-programme des CIF a été lancée au cours de l'exercice 2017. Elle en est actuellement à sa phase initiale et devrait dégager d'importants enseignements d'ici décembre 2017, avec un rapport final en février 2018. Faciliter les échanges de savoirs Sud-Sud est également une composante essentielle du modèle et de la démarche des CIF. L'Initiative évaluation et apprentissage a contribué à l'évaluation et à la consolidation de manifestations régionales d'échanges de savoirs organisées dans le cadre du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) dans les régions Asie-Pacifique et Afrique, sous forme d'entretiens avec les participants sur leurs expériences et sur la mesure dans laquelle ils appliquent les enseignements tirés de ces échanges dans leur travail quotidien.

3. État d'avancement et résultats au cours de l'exercice 2017

Objectif 1 : Définir et réaliser un premier jeu de possibilités d'intervention rapide (Appel à propositions)

7. Parmi les premières activités mises en œuvre au cours de l'exercice 2017, un Appel à propositions a été lancé pour définir les possibilités d'intervention rapide axées sur la demande et correspondant aux thèmes d'apprentissage prioritaires et aux principes directeurs de l'Initiative évaluation et apprentissage. Neuf propositions ont été désignées pour recevoir un financement. Un deuxième cycle d'Appel à propositions sera lancé à la fin de l'exercice 2017, en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements tirés du premier cycle. Cette fois, l'Initiative sera plus particulièrement axée sur les propositions qui tiennent compte de l'activité plus générale sur les changements aux effets transformateurs et y contribuent.

Objectif 2 : Élaborer et exécuter des démarches stratégiques sur les thèmes d'apprentissage prioritaires

8. Des partenariats stratégiques et transversaux d'évaluation et d'apprentissage ont été mis en place et ont débuté leurs activités, conformément au plan de travail de la première année, sur les quatre thèmes d'apprentissage prioritaires. Il s'agit notamment des évaluations des changements aux effets transformateurs, de l'approche-programme des CIF, du financement des entreprises du domaine forestier, et des mécanismes spéciaux de dons (DGM) dans le cadre du programme d'investissement forestier (FIP) (voir section 2). Des contrats ont été passés avec des cabinets d'évaluation et des centres de réflexion qui travaillent avec les équipes pour planifier et démarrer la réalisation de ces évaluations.

Objectif 3 : Consolider les stratégies de participation et les mécanismes d'exécution

9. Au cours de la première année de l'Initiative, il a été particulièrement essentiel de faire participer les parties prenantes des CIF aux activités d'évaluation et d'apprentissage pour susciter leur adhésion et établir les fondements d'un processus participatif, pertinent et pratique d'évaluation et d'apprentissage. De même, il a été important d'intégrer et d'assurer des synergies entre les sections et les initiatives existantes des CIF. La participation d'intervenants extérieurs, en particulier du Fonds vert pour le climat (GCF), a également été une forte priorité. Enfin, l'Initiative a veillé à mettre en place des mécanismes internes d'exécution et de coordination pour faciliter l'exécution régulière et de qualité d'un Plan de travail ambitieux. Plusieurs activités entreprises au cours de l'exercice 2017 ont été particulièrement axées sur l'atteinte de ces objectifs.

4. Plan de travail de l'exercice 2018

Objectif 1 : Réaliser des activités axées sur la demande en lançant des Appels à propositions d'évaluation et d'apprentissage

10. Les activités mises en place par le premier Appel à propositions au cours de l'exercice 2017 et présentées au tableau 2, seront poursuivies et étroitement contrôlées tout au long de l'exercice 2018, et commenceront à dégager d'importants enseignements pour la communauté des CIF et l'ensemble du secteur. Un deuxième cycle d'Appels à propositions, lancé à la fin de l'exercice 2017, donnera lieu aux processus d'examen et d'approbation nécessaires en vue du financement et de l'exécution d'activités d'évaluation et d'apprentissage au cours de l'exercice 2018.

Objectif 2 : Produire des évaluations stratégiques et transversales sur les thèmes d'apprentissage prioritaires

11. La réalisation d'activités stratégiques et transversales d'évaluation et d'apprentissage s'intensifiera au cours de l'exercice 2018. Après avoir achevé la Phase de cadrage, d'externalisation et de démarrage, les partenariats d'évaluation et d'apprentissage passeront à la phase de pleine exécution au cours de l'exercice 2018 et commenceront à dégager des enseignements importants sur les thèmes suivants : changements aux effets transformateurs dans les CIF, approche-programme des CIF, financement des entreprises du domaine forestier, mécanisme spécial de dons (DGM) du Programme d'investissement forestier (FIP), renforcement des réseaux et des manifestations d'apprentissage, et participation des acteurs locaux et effets positifs.

Objectif 3 : Assurer la création de valeur en favorisant une participation, une diffusion et une adhésion dynamiques

12. La réalisation des activités d'évaluation et d'apprentissage se déroulera dans le cadre d'une démarche plus vaste de connaissances et d'apprentissage au sein des CIF, pour contribuer à rationaliser les complémentarités et la cohérence en matière de planification, de participation et d'exécution. Une étroite collaboration avec le Fonds vert pour le climat (GCF), le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) et d'autres acteurs sera poursuivie. À mesure que les premiers enseignements et résultats commenceront à se dégager des activités d'évaluation et d'apprentissage tout au long de l'exercice 2018, il sera essentiel de mener à bien des actions dynamiques de communication, de diffusion et d'adhésion pour remplir la mission qui consiste à produire des enseignements riches et pratiques.

5. Budget

13. Le plan de travail de la première année (exercice 2017) s'est inscrit dans une stratégie globale d'exécution et de budgétisation fondée sur la mise en place et le pilotage de partenariats et de méthodes au cours de la première année, une intensification des dépenses pour assurer le succès des démarches et entreprendre de grandes initiatives au

cours de la deuxième année, et la poursuite de cet élan tout en privilégiant la diffusion au cours de la troisième année (sachant que l'Initiative évaluation et apprentissage est prévue sur une période de trois ans). Ces prévisions globales de dépenses sont maintenues dans le plan travail de l'exercice 2018. Il est toutefois important de signaler qu'en raison des fluctuations du taux de change de la livre sterling, l'affectation budgétaire estimée à 9 millions de dollars américains pour les trois années de l'Initiative évaluation et apprentissage, est réduite actuellement à environ 8 millions de dollars américains. Le tableau 4 présente les prévisions actualisées pour les trois ans.

Tableau 4. Engagements et décaissements budgétaires réels et prévus (selon estimations) Années 1 à 3²

Année	Engagements budgétaires (USD)	Décaissements budgétaires (USD)
Année 1 (exercice 2017) Budget réel	3 100 000	2 000 000
Année 2 (exercice 2018) Budget estimé	4 500 000	4 000 000
Année 3 (exercice 2019) Budget estimé	400 000	2 000 000
	8 000 000	8 000 000

5.1. Engagements budgétaires pour l'exercice 2017

14. Au cours de l'exercice 2017, les engagements budgétaires réels ont globalement été conformes aux prévisions pour l'année 1 du Plan de travail en termes d'estimations d'affectations, bien que dans un certain nombre de cas, les plans aient été modifiés en cours d'exercice et se soient accompagnés des incidences budgétaires correspondantes.

5.2. Engagements budgétaires prévus (selon estimations) pour l'exercice 2018

15. Après avoir privilégié la mise en place de plusieurs grands partenariats et leurs modalités d'application au cours de l'exercice 2017, les engagements budgétaires prévus pour l'exercice 2018 sont en passe d'augmenter à mesure que ces activités s'intensifient.

6. Rapports et examen

16. Lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, l'Unité administrative des CIF présentera un rapport annuel sur l'exécution du plan de travail de l'Initiative, ainsi qu'un

² Le terme « engagements budgétaires » désigne les fonds qui ont été ou qui seront engagés dans le cadre de contrats avec des prestataires en échange de services précis d'évaluation et d'apprentissage sur une période donnée. Le terme « décaissements budgétaires » désigne les fonds qui ont été ou qui seront décaissés dans le cadre des échéanciers de paiement en vertu desdits contrats. Dans la mesure où les contrats sont généralement d'une durée de 6 à 18 mois, et prévoient un paiement à réception des services, le total des décaissements effectués sur la durée d'un contrat est en général décalé dans le temps par rapport au total des affectations d'engagements définies initialement au moment de la signature du contrat.

plan de travail pour l'exercice 2019, dans le cadre du processus annuel de rapport et de planification des activités.